

CERTIFICAT ATTESTANT L'ACHEVEMENT DES EQUIPEMENTS

Salvizinet, le 22 juin 2012

Nous soussignés Jacques LARDON et Pascal TISSOT représentant la SNC VILLENEUVE, attestons par la présente, que tous les équipements suivants :

Electricité, gaz de ville, téléphone, eau potable, eaux pluviales, eaux usées, voirie (hormis les travaux de finition) qui desservent le lot N°.....du lotissement « **Les Coquelicots** » situé sur la commune de **BRIENNON** au lieu-dit « **Le Bourg** », sont achevés.

Ce document est établi conformément aux articles et R442-18b du code de l'urbanisme.

Fait pour valoir ce que de droit

Pascal TISSOT
Jacques LARDON